

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

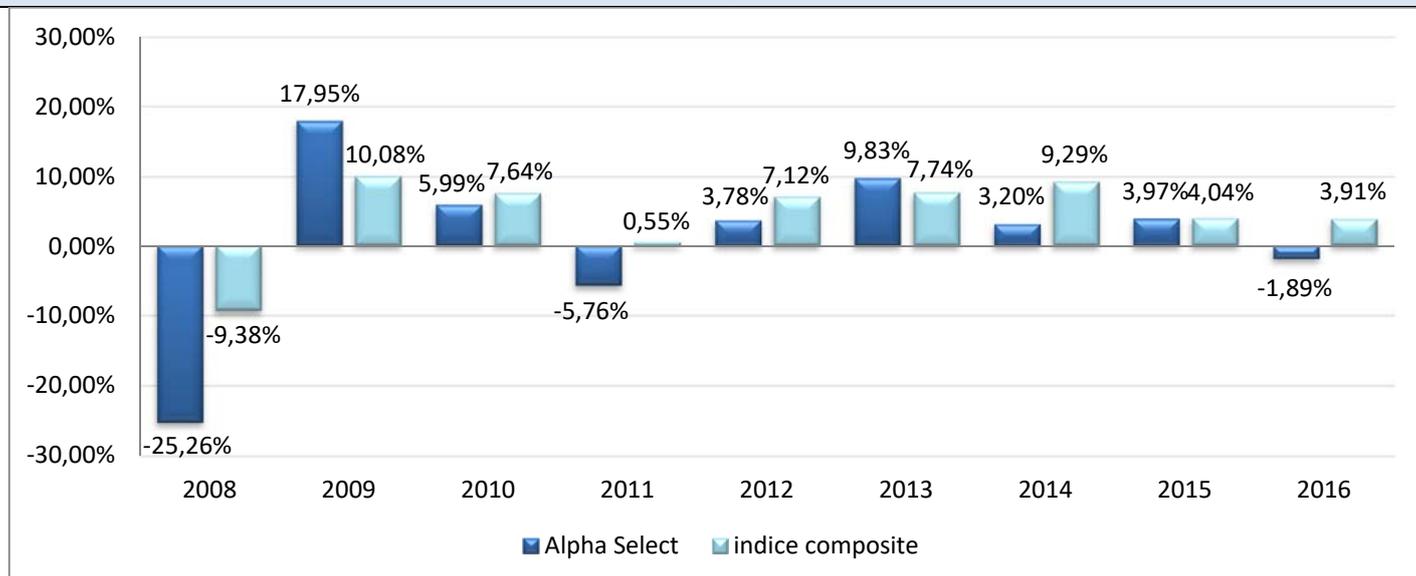
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4%
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants (*)	3.93 % TTC
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant

(*) Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le 30/12/2016 ; il peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 6 et suivantes du prospectus de ce FIA disponible sur le site internet www.aurisgestion.com.

PERFORMANCES PASSES



Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

- ALPHA SELECT a été créé le 01/02/2007.
- Les performances passées ont été évaluées en Euro. La performance du FIA est calculée coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur de référence est calculée sur les cours de clôture en euros et tenant compte, depuis l'origine, du réinvestissement des dividendes (MSCI World Index Euro et JP Morgan EMU Government Bond 5-7 ans) et de la capitalisation des intérêts (EONIA).

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le Dépositaire du FIA est Crédit Industriel et Commercial (CIC).
- Le prospectus du FIA ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS ainsi que sur le site Internet www.aurisgestion.com.
- D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus du FIA. La valeur liquidative est, quant à elle, disponible auprès de la Société de Gestion ou sur le site Internet www.aurisgestion.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'AURIS GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
AURIS GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/03/2017.